

**www.e-rara.ch**

**L' histoire du vieux et du nouveau Testament avec des explications  
édifiantes tirées des Saints Pères ...**

**Royaumont**

**A Bruxelles, 1747**

**Bibliothèque des Pasteurs, BPU Neuchâtel**

Shelf Mark: PA P 81.9.11

Persistent Link: <https://doi.org/10.3931/e-rara-1275>

Agag épargné.

---

**www.e-rara.ch**

Die Plattform e-rara.ch macht die in Schweizer Bibliotheken vorhandenen Drucke online verfügbar. Das Spektrum reicht von Büchern über Karten bis zu illustrierten Materialien – von den Anfängen des Buchdrucks bis ins 20. Jahrhundert.

e-rara.ch provides online access to rare books available in Swiss libraries. The holdings extend from books and maps to illustrated material – from the beginnings of printing to the 20th century.

e-rara.ch met en ligne des reproductions numériques d'imprimés conservés dans les bibliothèques de Suisse. L'éventail va des livres aux documents iconographiques en passant par les cartes – des débuts de l'imprimerie jusqu'au 20e siècle.

e-rara.ch mette a disposizione in rete le edizioni antiche conservate nelle biblioteche svizzere. La collezione comprende libri, carte geografiche e materiale illustrato che risalgono agli inizi della tipografia fino ad arrivare al XX secolo.

---

**Nutzungsbedingungen** Dieses Digitalisat kann kostenfrei heruntergeladen werden. Die Lizenzierungsart und die Nutzungsbedingungen sind individuell zu jedem Dokument in den Titelinformationen angegeben. Für weitere Informationen siehe auch [Link]

**Terms of Use** This digital copy can be downloaded free of charge. The type of licensing and the terms of use are indicated in the title information for each document individually. For further information please refer to the terms of use on [Link]

**Conditions d'utilisation** Ce document numérique peut être téléchargé gratuitement. Son statut juridique et ses conditions d'utilisation sont précisés dans sa notice détaillée. Pour de plus amples informations, voir [Link]

**Condizioni di utilizzo** Questo documento può essere scaricato gratuitamente. Il tipo di licenza e le condizioni di utilizzo sono indicate nella notizia bibliografica del singolo documento. Per ulteriori informazioni vedi anche [Link]

Agag épargné. 1. Rois 15.



Les péchés des Amalécites étant montés jusqu'à leur L'An  
comble, Dieu par Samuël ordonna à Saül de les dé- du  
truire entierement, sans rien épargner, & sans reserver monde  
la moindre chose de tout ce qu'il leur appartenoit. Saül ex- 1930.  
cuta cet ordre de Dieu, & il alla avec plus de deux cens Avant  
mille hommes contre ce peuple idolâtre. Mais il inter- J. C.  
prêta à sa fantaisie le commandement qu'il avoit reçu de 1074  
Dieu, au lieu d'obéir simplement à sa voix. Il consentit  
qu'on épargnât ce qu'il y avoit de meilleur dans les trou-  
peaux, sous prétexte d'en faire un sacrifice, & il sauva  
Agag leur Roi. Dieu fut irrité de la temerité avec la-  
quelle ce Prince osoit éluder ses ordonnances, & com-  
manda à Samuël d'aller témoigner à Saül; qu'il se repen-  
toit de l'avoir élu pour Roi. Samuël trouva que ce Prin-  
ce s'étoit déjà fait élever un arc de triomphe pour une  
victoire dont lui-même avoit terni toute la gloire par sa  
desobéissance. Saül vint au-devant du Prophete Samuël,  
& lui dit qu'il avoit accompli ponctuellement l'ordre du  
Seigneur. D'où vient donc, dit Samuël, que j'entens ces  
cris de bêtes & de troupeaux? Saül répondit que le peu-  
ple les avoit réservés pour les immoler à Dieu. Mais ce

saint Prophete animé de zèle, representa à ce Prince orgueilleux sa bassesse passée, & la bonté avec laquelle Dieu l'avoit élevé sans aucun merite à la dignité royale. Cependant qu'après cela il s'étoit laissé aller à un intérêt honteux, qui l'avoit empêché d'obéir fidèlement à la voix de Dieu. Il lui fit voir quelle horreur Dieu avoit de ses sacrifices; Que c'est principalement l'obéissance qu'il exige de tous les hommes; Qu'il la préfere à toutes les autres victimes? Que la desobéissance est comme un péché d'idolâtrie, parce que celui qui ne veut obéir qu'à lui-même, s'établit son Dieu. Il lui declara enfin que Dieu le rejettoit, & lui ôtoit son Royaume. Ce mot toucha Saül, & lui fit dire qu'il avoit péché. Mais cette confession a toujours été regardée comme la figure des fausses pénitences, qui augmentent plus les fautes qu'elles ne les effacent, & qui attirent encore plus la colere de Dieu, qu'elles n'excitent sa miséricorde. Car ce Prince se mettant peu en peine de la colere de Dieu, pria le Prophete de l'honorer devant le peuple; & son ambition fit bien voir avec quelle justice Dieu n'écoutoit point sa confession hypocrite, puisque comme il regarde plus le cœur qu'il n'écoute les paroles, il voyoit dans l'ame de ce Prince superbe, un desir passionné d'être honoré des hommes. Samuël ensuite fit venir Agag Roi d'Amalec, & par un zèle fidèle aux ordres de Dieu, il le fit couper en pièces, & tua par une sainte severité celui qui avoit perdu Saül par la fausse compassion qu'il en avoit eue. Saint Ambroise dit que cet exemple doit apprendre aux Pasteurs de l'Eglise à n'user pas d'une douceur cruelle envers les pechés représentés par les Amalecites, & à imiter plutôt Samuël, qui sans doute avoit plus de charité que Saül: mais qui avoit en même-tems trop de lumiere, pour ne pas voir qu'en flatant les pechés par une fausse indulgence on perd les pecheurs, & qu'on les sauve au-contraire en guerissant leurs blessures par les remedes d'une austere pénitence.